



MAIRIE  
DE  
DRAILLANT

Heures d'ouverture :

Lu : 10h - 17h sans interruption

Ma : 13h30 - 17h

Me : 10h - 12h

Je, Ve : 14h - 18h

2<sup>ème</sup> samedi du mois : 9h - 12h

E-Mail : [mairie.draillant@orange.fr](mailto:mairie.draillant@orange.fr)

74550

☎ 04.50.72.40.91 📠 04.50.72.29.16

**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du mardi 18 août 2015**

-----

Présents : CHESSEL Lucien, GENOUD Pascal, TAPIÉ Stéphane, BERNADON Bernadette, BUFFET Emmanuelle, DUPRAZ Gérard, LACROIX Benoit, LACROIX Jean-Charles, MARCLAY Nathalie.

Absents – excusés : BELOT Catherine, GAULTIER Katherine, MAION Yannick, MAURICE Claude, PONCET Jean-Marc.

Pouvoirs de Jean-Marc PONCET à Pascal GENOUD et de Katherine GAULTIER à Bernadette BERNADON.

Madame Nathalie MARCLAY a été désignée secrétaire de séance.

---

Le compte rendu de la séance du 23 juin 2015 est adopté à l'unanimité.

**MISE EN REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Afin de se mettre en conformité avec le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, il convient, au titre de l'article L.123-13-7, de procéder à une révision spécifique du Plan Local d'Urbanisme. Cette révision a uniquement pour objet de réduire une zone agricole, déjà définie, sans qu'il soit porté atteinte aux orientations définies dans le plan d'aménagement et de développement durable.

**MISE EN PLACE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES POUR LA RENTREE 2015**

Un questionnaire pour évaluer la satisfaction des parents et des enfants sur l'organisation de la réforme des rythmes scolaires a été distribué. Après dépouillement, il apparaît que 86 % des personnes interrogées sont satisfaites.

Au vu de ces résultats, l'organisation mise en place est reconduite pour la rentrée 2015-2016.

**FUSION DES REGIES DE CANTINE ET GARDERIE**

Sous réserve de la faisabilité du paramétrage informatique, il est proposé de fusionner les 2 régies existantes, celle de la cantine et celle de la garderie. Une information spécifique sera donnée aux parents d'élèves quant à la mise en place de ce nouveau système.

## **NOMINATION DU REGISSEUR TITULAIRE**

L'arrêté de création de la régie doit être modifié afin de permuter le régisseur et le suppléant.

## **CCAS : NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

Comme suite à la démission de Pierre-Alain Carraud, conseiller municipal et membre du CCAS, il convient de nommer un nouveau membre.

Stéphane Tapié, 3<sup>ème</sup> adjoint en charge des affaires scolaires propose sa candidature. Le Conseil municipal nomme, à l'unanimité, Stéphane Tapié membre du CCAS.

## **APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU RUISSEAU DES MOISES**

Durant les intempéries du début du mois de mai, l'intervention de l'entreprise Perrier TP, pour un coût de 3'554,64 €tc, a été nécessaire pour palier au débordement du ruisseau des Moises à hauteur de la Cheville.

La commune ayant fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel du 23 juillet 2015, une demande de subvention, au titre de la calamité publique a été demandée.

## **CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL CONCERNANT LE PROJET DE SECURISATION DE LA RD 35**

Les travaux de sécurisation se situant sur une route départementale, il convient de signer, avec le Conseil général, une convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien.

## **DECISION MODIFICATIVE**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder à certaines modifications sur le budget 2015.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, les modifications.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Pascal GENOUD informe que Les virades de l'Espoir auront lieu à Allinges le dimanche 27 septembre 2015. Les Draillanis organiseront une vente de lasagnes le samedi et une randonnée pédestre le dimanche.

Des informations détaillées vous seront transmises dans vos boîtes aux lettres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,  
Lucien CHESSEL